

Cycle de subvention 8

Favoriser l'impact : Adapter les investissements pour atténuer l'impact du climat sur la prestation de services de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme

Date de publication : le 17 avril 2026

Mise à jour : le 17 avril 2026

Contexte et objet des orientations relatives au CS8

Le paysage du financement de la santé est en pleine mutation et les pays sont confrontés à un besoin urgent de prioriser des ressources limitées, de renforcer la pérennisation et de cibler les investissements là où ils obtiendront l'impact le plus marqué. En réponse, la réunion du Conseil d'administration du Fonds mondial en février 2026 a introduit les réorientations stratégiques du CS8.

Ces *orientations pour favoriser l'impact* comprennent **5 composantes** et servent d'outil d'accompagnement aux *orientations relatives à la priorisation* pour le VIH, la tuberculose, le paludisme et les SRPS, avec des liens directs vers le cadre modulaire. Chacune de ces composantes, qui abordent des thématiques variées et complémentaires, développe les principes, le ciblage et les approches prioritaires pour obtenir des résultats au CS8.

Favoriser toutes les réorientations, en mettant l'accent sur les points 3, 4, 5 et 6



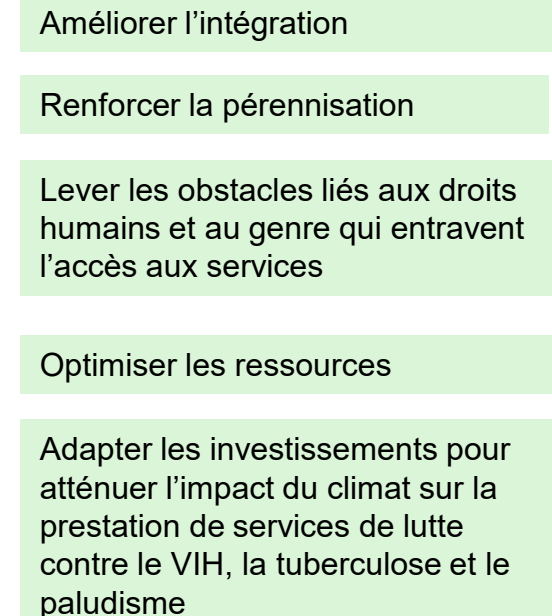
Comment utiliser ces orientations

- Les orientations transversales pour favoriser l'impact sont basées sur des **orientations normatives et techniques fondées sur des données probantes** provenant de l'ensemble du partenariat et comprennent des références pertinentes.
- Ce document complète le Manuel du cadre modulaire du Fonds mondial, qui décrit les interventions éligibles aux investissements du Fonds mondial, et les orientations relatives à la priorisation, qui définissent les priorités générales du CS8 et les considérations relatives à la priorisation pour le VIH, la tuberculose, le paludisme et les SRPS.
- Les orientations pour favoriser l'impact visent à éclairer les **décisions prises par les pays** sur la manière de maximiser l'impact des ressources du Fonds mondial, utilisées conjointement avec les plans stratégiques nationaux pour garantir l'alignement sur les plans de dépenses globaux, y compris les ressources nationales et les financements externes provenant d'autres sources.
- Chaque section de ces orientations comprend des considérations sur les interventions et les priorités transversales afin d'accroître l'impact des efforts de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme et de renforcer les SRPS.
- Ce document sera mis à jour si nécessaire pour refléter les innovations et les évolutions des orientations techniques.

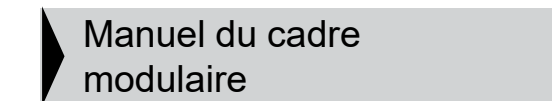
Prioriser les investissements



Favoriser l'impact



Programmer et suivre les résultats



Les phénomènes météorologiques extrêmes et les changements des régimes climatiques sur le long terme déstabilisent les fondements de la santé et du développement dans de nombreux pays à revenu faible ou intermédiaire, sapant les efforts de la lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme, et affaiblissant les systèmes de santé nécessaires à la lutte contre ces maladies. Les pays à forte charge de morbidité, dans lesquels le Fonds mondial a réalisé d'importants investissements, sont souvent les plus vulnérables et font face à des défis considérables en matière d'adaptation. Au CS8, il sera essentiel de prioriser les investissements qui s'adaptent à ces changements pour obtenir un impact résilient et durable.



- ✓ Elles **définissent** les domaines d'investissement prioritaires fondés sur les données probantes les plus récentes et les enseignements tirés des programmes.*
- ✓ Elles **décrivent** comment optimiser les investissements pour des résultats efficaces au regard des coûts et mesurables.
- ✓ Elles **renforcent** l'importance d'interventions fondées sur des données probantes à l'impact marqué alignées sur les orientations de l'OMS et les plans stratégiques nationaux.

* Climat et santé, l'investissement catalytique entièrement financé par le secteur privé, a été lancé en 2023. Les premiers enseignements tirés des investissements et des partenariats du CS7 permettent de prioriser les opportunités d'investissement.

Priorités au CS8

Protéger la continuité des services. Mettre en œuvre des mesures de réduction des risques, de préparation et de riposte, y compris des prestations communautaires, afin de maintenir la prévention, le dépistage et le traitement avant, pendant et après les phénomènes météorologiques extrêmes, en particulier dans les zones à risque et difficiles d'accès.

Utiliser les données et les éléments probants. Appliquer les meilleures données disponibles sur le climat et la santé pour adapter les programmes et les systèmes de santé aux chocs et facteurs de stress observés et prévus.

S'aligner sur les priorités nationales. S'assurer que les demandes de financement reflètent les plans stratégiques nationaux, les plans d'adaptation nationaux en matière de santé, les contributions déterminées au niveau national et les plans sectoriels pertinents.

Investir dans des services intégrés et résilients face au climat. Intégrer la gestion intégrée des risques climatiques dans les programmes de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme, procéder à des ajustements fondés sur des données et inclure un suivi clair de la résilience et des résultats en matière de santé.

Démarche de priorisation et autres considérations

Module

Considérations relatives à la priorisation

Gouvernance du secteur de la santé et services intégrés centrés sur la personne	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser des évaluations et élaborer des plans concernant la vulnérabilité et l'adaptation en matière de climat et de santé. Renforcer la planification, le leadership et la gouvernance intersectoriels de l'axe climat-santé. Élaborer des protocoles de prestation de services résilients face aux inondations, aux cyclones et à d'autres risques.
Renforcement des systèmes communautaires	<ul style="list-style-type: none"> Élaborer des mesures communautaires de réduction des risques de catastrophes et d'adaptation. Assurer le suivi dirigé par la communauté des effets du climat sur l'accès aux soins de santé.
Systèmes de financement de la santé	<ul style="list-style-type: none"> Suivre les budgets et les dépenses de santé liés au climat et la communication de l'information y afférente. Concevoir et mobiliser des financements innovants de l'axe climat-santé.
Systèmes de gestion des produits de santé	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place des systèmes d'alerte rapide et protéger les chaînes d'approvisionnement en produits de santé contre les phénomènes météorologiques extrêmes. Mettre en œuvre des solutions durables de gestion des déchets de soins de santé.
Ressources humaines pour la santé et qualité des soins	<ul style="list-style-type: none"> Élaborer des mécanismes de renforcement des effectifs en cas d'urgence climatique et dispenser des formations sur les soins de santé résilients face au climat. Renforcer les mesures de sécurité au travail contre les phénomènes météorologiques extrêmes.
Systèmes de laboratoire	<ul style="list-style-type: none"> Minimiser les perturbations des réseaux de laboratoires dans les zones sujettes aux catastrophes. Renforcer la détection et la surveillance des maladies sensibles au climat.
Systèmes de suivi et d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> Intégrer les données climatiques aux systèmes de gestion de l'information sanitaire afin d'améliorer les systèmes d'alerte rapide, la prise de décision en matière de santé et la surveillance des maladies (y compris les systèmes d'alerte et de riposte rapides).

Démarche de priorisation et autres considérations

Module

Considérations relatives à la priorisation

Modules Prévention, Traitement, Prise en charge et Soutien (VIH et tuberculose)	<ul style="list-style-type: none"> Déployer des modèles flexibles de prestation de services en matière de VIH et de tuberculose pour mieux atteindre les populations vulnérables (p. ex. les cliniques mobiles) et assurer la prévention et les soins communautaires pour les populations touchées par des phénomènes météorologiques extrêmes et l'insécurité alimentaire.
Populations clés et vulnérables (VIH et tuberculose)	<ul style="list-style-type: none"> Élaborer et adapter des outils permettant d'identifier et de suivre les populations déplacées par le climat et les populations à haut risque. Renforcer la collaboration intersectorielle pour établir des liens entre les services de lutte contre la tuberculose et les services de soutien psychosocial et nutritionnel et de protection sociale pour les populations touchées par la pauvreté, la malnutrition et la perte de moyens de subsistance résultant des variations climatiques.
Lutte antivectorielle (paludisme)	<ul style="list-style-type: none"> Utiliser la cartographie des risques climatiques pour orienter les interventions de lutte antivectorielle et mettre en œuvre des pratiques durables de gestion des déchets. Ajuster le calendrier et la couverture géographique des moustiquaires imprégnées d'insecticide de longue durée (MIILD) et de la pulvérisation intradomiciliaire d'insecticide à effet rémanent en fonction des prévisions saisonnières et des données climatiques.
Gestion des cas	<ul style="list-style-type: none"> Utiliser les évaluations des risques climatiques pour orienter les interventions de gestion de cas. Garantir un accès continu au dépistage et au traitement dans les zones à haut risque, et intégrer les données climatiques dans les stratégies de préparation aux épidémies et d'élimination.
Interventions de prévention spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> Adapter le calendrier et la couverture géographique des interventions de prévention (p. ex. la chimioprévention du paludisme saisonnier) en fonction de l'évolution de la saisonnalité, en s'appuyant sur les meilleures données disponibles en matière de santé publique, de climat et d'environnement.

Ces orientations ont été élaborées grâce à la contribution de l'ensemble du partenariat technique.

Les recommandations sur la priorisation s'appuient sur les ressources techniques suivantes (*liste non exhaustive*).

- Cadre opérationnel pour la mise en place de systèmes de santé résilients face aux changements climatiques et à faibles émissions de carbone ([lien](#))
- *Checklists to assess vulnerabilities in health care facilities in the context of climate change* ([lien](#))
- *Climate change and health vulnerability and adaptation assessment* ([lien](#))
- *Climate Services for Health Readiness Evaluation Toolkit* ([lien](#))
- *Quality criteria for the evaluation of climate-informed early warning systems for infectious diseases* ([lien](#))